



Bilan

Deux années de travail contre les crimes d'honneur et les mariages forcés : 1/1/2009 au 1/1/2011

Définition : Coalition Internationale contre les crimes d'honneur et les mariages forcés (hocrint)

La coalition est ouverte à toute association, ONG, groupe ou personne qui a mené ou mène sur une base locale, régionale ou nationale, une action contre les crimes dits « d'honneur » ou une action contre la violence faite aux femmes et jeunes filles pour les obliger à accepter une union contre leur volonté.

Cette violence prend des formes variables selon les régions, et les traditions, pouvant aller jusqu'au meurtre toléré et non poursuivi par la justice de leur propre pays, si ce meurtre est le fait d'hommes de la famille.

Beaucoup de femmes sont victimes de violences « intermédiaires », brutalités, brulures au visage et sur le corps, tortures quotidiennes y compris mentales,...

Que fait la coalition ?

- 1° Diffuser l'information sur ces pratiques (ex : la Tchétchénie).
- 2° Organiser des séminaires et des conférences destinés à l'information et à l'action contre ces pratiques.
- 3° Proposer aux états des législations rendant ces pratiques illégales et plaçant clairement l'âge du mariage à 18 ans, avec l'accord des deux parties et l'obligation de présence des

Contacts : coalition.femmes@cybernet.be
<http://www.ldif.asso.fr>

6, Place Saint-Germain
75006 Paris

deux parties au moment de l'accord.

- 4° Organiser le suivi de la mise en œuvre de ces législations dans les pays concernés par des formations de magistrats et de policiers chargés spécialement de ce suivi.
- 5° Mettre en évidence les bonnes pratiques et les pays qui évoluent en termes de lois (ex : Egypte, le Procureur de Haute Egypte qui interdit un mariage où la différence d'âge est trop forte
- 6° Amener l'ONU à traiter de ces pratiques comme aspect prioritaire des droits de la femme et du CEDAW, en organisant une conférence officielle à haut niveau

Le bilan des deux premières années 2009 et 2010

1) Hocrint est une activité réseau informatisé, qui fait partie de la ligue du droit international des femmes, 6 place saint germain paris. Cette activité réseau est gérée et coordonnée par Mme anne-marie Lizin. Hocrint est l'Alliance internationale contre les crimes d'honneur et les mariages forcés (Honour crime international) qui se dédie à la lutte contre les pratiques patriarcales nuisibles

2) La création du réseau international, qui a débuté en janvier 2009, est une réussite : 120 pays différents, a des niveaux décisionnels sont représentés.

3) Actions de veille :

HOCRINT a développé pendant ces deux années, des actions de veille qui ont concerné des situations particulières, intolérables pour des femmes a un moment donné : action pour les femmes de Hassi Messaoud en Algérie, action pour Sakineh et contre la lapidation, en collaboration avec Londres (manifestations a Bruxelles Paris Londres, Charleroi) action en cours pour l'avocate iranienne Sotoudeh, action entamée pour des femmes en prison en Biélorussie

4) Actions d'information

HOCRINT a diffusé des informations suggérées par les membres du réseau. Nous avons un excellent exemple, celui de la très active ministre égyptienne de la famille Mme Moushira Khattab,, dont l'action, notamment contre l'excision, fait l'objet d'information régulières sur notre réseau, destinées aux ministres et décideurs des autres pays concernés par ces pratiques. Il en va de même des actions contre les mariages de jeunes filles mineures, actions menées par les autorités égyptiennes

Nous avons également participé avec Mme Khattab a la conférence de Louxor en décembre 2010, sur le trafic des êtres humains pour y soulever le problème des mariages précoces, autre forme d'esclavage des femmes

5) Actions de stratégie et d'analyse ;

Contacts : coalition.femmes@cybernet.be
<http://www.ldif.asso.fr>

6, Place Saint-Germain
75006 Paris

HOCRINT a organisé directement trois colloques importants, marquant la première analyse réelle de ces phénomènes de mariages forcés, de même que HOCRINT a participé à plusieurs colloques internationaux sur les matières directement liées à ces pratiques patriarcales nuisibles

a) Mars 2009 : colloque à Genève à l'invitation de la haute commissaire sur les droits de l'homme, à propos de la mise en œuvre des résolutions de l'Onu sur la lutte contre les crimes dits d'honneur ; prise de parole de Mme Lizin et de Mme Kahina Benziane

b) mai 2009 : colloque à Genève à l'invitation de la coalition des ONG « CONGO » pour examiner les dangers de Durban II du point de vue des dangers que courent les femmes en ce qui concerne les pratiques dites culturelles : prise de parole de Mme Lizin

c) 8 mars 2010 Sénat de France : journée consacrée aux crimes d'honneur et aux mariages forcés en France, à l'initiative de Mme Michele André, membre de Hocrint et présidente de la délégation pour l'égalité au sénat français (publication d'un cahier spécifique du Sénat n°409)

d) 11 juin 2010 université de Liège, institut de criminologie, police fédérale et synergie Wallonie des femmes organisent le premier débat scientifique sur les mariages forcés en Wallonie, à l'initiative de Mme Anne-Marie Lizin et de Philippe Boxho (publication des actes par les éditions de l'arbre Bruxelles) le crime de Charleroi contre la petite pakistanaise Sadia est dans toutes les mémoires

e) 11 janvier 2011 Tirana (Albanie) : À l'initiative de Mme Josefina Toppali, présidente de l'assemblée, se tient pour la première fois à Tirana un colloque sur le thème de la traite des femmes, qui permettra aussi un contact avec le premier ministre albanais, Mr Berisha ; Mme Lizin et Mme Malka Marcovich y prennent la parole

6) Actions d'expertise : HOCRINT collabore à la préparation, par l'Organisation Internationale de la Francophonie, de la conférence de l'ONU Pékin +15 à New York, en mars 2010. Mme Lizin est experte pour l'OIF et prend la parole à l'assemblée de l'Onu. Il en sera de même pour la réunion des chefs d'états de la francophonie à Montreux en octobre 2010

Conclusions : un travail utile pour les femmes, et une activité exceptionnelle en 2 années
Vous pouvez nous contacter sur le site WWW.LIZIN.ORG

Contacts : coalition.femmes@cybernet.be
<http://www.ldif.asso.fr>

6, Place Saint-Germain
75006 Paris

Contacts : coalition.femmes@cybernet.be
<http://www.ldif.asso.fr>

6, Place Saint-Germain
75006 Paris